AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Le partage du réseau cyclable montréalais : avec qui et comment ?

Suite à une demande citoyenne, la Commission sur le transport et les travaux publics consultera la population montréalaise sur la question du partage du réseau cyclable montréalais. Dans ce dossier, la première séance sera réservée à la présentation de l'information technique caractérisant le réseau cyclable montréalais et ses utilisateurs. Les représentants de la Division des transports actifs et collectifs, de la Direction des transports de la Ville de Montréal, se chargeront de cette présentation. À cette occasion, le public aura la possibilité de poser des questions aux experts. Puis, le public sera invité à prendre la parole lors de l'une ou l'autre des trois séances réservées à l'audition des commentaires et au dépôt des mémoires. La dernière séance inscrite au calendrier 2011 visera l'adoption des recommandations de la commission, le cas échéant.

Ainsi, tant les citoyens que les représentants d'organismes sont invités à participer à cette assemblée de consultation publique qui se tiendra comme suit :

HEURE 19 H 00

DATES Le 22 septembre 2011 – Présentation du dossier (Centre-ville)

ET Hôtel de ville, salle du conseil, 275 rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars

LIEUX

Le 26 octobre – Audition des commentaires et dépôt des mémoires (Nord-Ouest de l'île)

www.stm.info

Centre communautaire de l'Est, 9665 boul. Gouin Ouest / ligne 68, 268, 213 et gare Sunnybrooke

Le 27 octobre – Audition des commentaires et dépôt des mémoires (Centre-Est de l'île) Arrondissement de Ville-Marie, 800 Boul. de Maisonneuve Est / Métro Berri-Ugam

Le 23 novembre - Audition des commentaires et dépôt des mémoires (Sud-Ouest de l'île)

Arrondissement de Verdun, salle du conseil, 4555 rue De Verdun / Métro Verdun

Le 1er décembre - Adoption des recommandations (Centre-ville)

Hôtel de ville, salle du conseil, 275 rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert, sur demande, en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui souhaitent participer à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'y inscrire, à l'avance, en communiquant avec la Direction du greffe au 514 872-3770. Il est également possible de prendre la parole en s'inscrivant sur place. 30 minutes avant le début de la séance.

RENSEIGNEMENTS: Direction du greffe

Division des élections et du soutien aux commissions

275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134

Montréal, QC, H2Y 1C6 Téléphone: 514 872-3770 Télécopieur: 514 872-5655 commissions@ville.montreal.qc.ca